Les dépenses recouvrables

Le procès-verbal de la réunion des sous-commissions des finances et des régions libérées

Les sous-commissions des commissions des finances et des régions libérées, réunies sous la présidence de MM. Dariac et Grousseau, ont procédé à un échange de vues sur les articles 6 à 13 du budget spécial des dépenses recouvrables (dommages de guerre).

La commission des régions libérées ayant proposé que ces articles fussent disjoints du budget spécial, les deux sous-commissions ont recherché si un accord était possible en ce qui concerne la procédure à suivre pour leur examen.

Les représentants de la commission des régions libérées ont revendiqué à nouveau l'examen au fond des dispositions susvisées.

Les sous-commissions ont ensuite entendu le ministre des finances qui a fait un exposé général de la situation de la Trésorerie.

Le Ministre a indiqué que, dans l'esprit du gouvernement, les dispositions envisagées avaient pour but d'alléger la trésorerie, de remédier aux abus auxquels ont donné lieu certaines cessions, d'assurer avant tout la reconstitution foncière par la réparation aux sinistrés directs de préférence aux concessionnaires.

Les déclarations du ministre ont fait l'objet de la part des délégués de la commission des régions libérées, de critiques et de réserves expresses.

M. Dariac, se faisant l'interprète de la commission des finances, a proposé à M. Grousseau de demander à la commission des régions libérées si celle-ci accepterait d'étudier les dispositions proposées par M. de Lasteyrie, sous réserve de modifications de textes à l'égard desquels le ministre a déclaré qu'il se montrerait pas intransigeant, en vue de ne pas retarder le vote du budget spécial des dépenses recouvrables.

M. Grousseau a répondu qu'il se bornait à prendre acte de la proposition de M. Dariac, mais qu'il ne pouvait que maintenir le point de vue de la commission des régions libérées.

Des faux-monnayeurs condamnés aux travaux forcés

Paris, 12. — La cour d'assises a prononcé les condamnations suivantes dans l'affaire des trois inculpés de faux et usages et introduction en France de faux billets de banque :

1° David Abraham Lewkowitz, mécanicien, 43, rue Vieille-du-Temple, aux travaux forcés à perpétuité ;

2° Emile Meyermann, mécanicien, sans domicile fixe, à 12 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour ;

3° Joseph Aidenoff, imprimeur, sans domicile fixe, à 12 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour.

DERNIERE HEURE

A Lausanne, les pourparlers entre turcs et alliés se poursuivent, laborieux et difficiles

Lausanne, 12. — Au cours de la séance de ce matin, Ismet Pacha a laissé clairement entendre que l'attitude finale de la délégation turque touchant le sort des concessions étrangères en Turquie dépendra de l'attitude des alliés touchant les deux autres questions qui demeurent en suspens : celle du paiement des coupons et celle de l'évacuation de Constantinople. A la solution de ces trois problèmes, la conclusion de la paix est étroitement liée. Il se refusera à donner une réponse définitive sur l'un de ces problèmes tant qu'il sera dans l'incertitude sur le sort de l'un des deux autres.

Ismet Pacha continue de se plaindre de ce que les alliés hésitent, d'après lui, à engager une discussion officielle sur les modalités futures de l'évacuation de Constantinople. Il insistera pour que ces modalités figurent dans le traité de paix lui-même.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Carrice

Fêtes sportives de l'amitié franco-belge

LE CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE TIR A L'ARC AU BERCEAU, A L'OISEAU

Le 6e tir organisé chez M. Arthur Mailliez, rue de Condé a eu lieu dimanche dernier. Il a été contrarié par la pluie survenue dans l'après-midi néanmoins 292 tireurs ont pris part au tir, voici les vainqueurs :

Oiseaux au centre : 1er Ludovic Henno, Tourcoing ; 2e Julien Destailleur, Amis Réunis, Mouscron ; 3e Alphonse Vandierdonck, Verte Feuille, Bousbecque ; 4e J.-B. Potié, Coq Français, Roubaix ; 5e Ch. Lambin, Saint-Eloy, Roubaix ; 6e Jules Desplanque, Coq Français, Roubaix ; 7e Alex Nys, Nouvelle Aventure, Roubaix ; 8e Florimond Bonte, Nouvelle Aventure, Roubaix ; 9e Paul Demey, Coq Français, Roubaix ; 10e Ch. Picavet, Grand Jeu d'Arc, Roubaix ; 11e Florimond Dujardin, Gros caillou, Roubaix ; 12e Leseultre, Gros Caillou, Roubaix ; 13e Alphonse Pontville, Tambour du 43e, Roubaix.

Oiseaux de côté : 1er Delescluse Emile, Nouvelle Aventure, Roubaix ; 2e Delescluse Emile ; 3e Vandermerche Henri, Mouscron ; 4e Hinys Souverain Saint-Joseph des Champs, Roubaix ; 5e Doutreligne Jules, Luignes ; 6e Sénécaut Arthur, Wattrelos ; 6e Sénécaut Arthur ; 8e Doisne Augustin, Lys-les-Lannoy ; 9e Spriet J.-B., Wattrelos ; 10e Delescluse Georges, Nouvelle Aventure, Roubaix ; 11e Wanin Edouard, Grand Jeu d'Arc, Roubaix ; 12e Demesie Gaston, la Concorde, Roubaix ; 13e Florin Henri, Tambour du 43e ; 14e Catteau Achille, Coq Hardi, Lys-les-Lannoy ; 15e Deroubaix Oscar, Tambour du 43e ; 16e Morgean Arthur, Coq Hardi, Lys-les-Lannoy ; 17e Lernould Alfred, Grand jeu d'Arc, Roubaix ; 18e Tiberghien Jules, Grand Jeu d'Arc, Roubaix ; 19e Vandevel Victor, Grand Jeu d'Arc, Roubaix ; 20e Castelain Emile, Bas Chemin, Wattrelos.

LE TIR A L'ARC AU BUT

Le même jour a eu lieu chez M. Gille « A la Nouvelle Aventure », rue du Moulin, à Roubaix le rendage de l'importante partie d'arc entre 6 des meilleurs archers de Roubaix : MM. Nys Alex., Delescluse Georges, Bonte Flor., Diviné Victor, Lecomte Henri et Deroubaix J.-B. Un grand nombre d'archers s'y étaient donné rendez-vous. Les 6 tireurs ont rivalisé d'adresse et le jeu fut parfois serré sans toutefois approcher le jeu fait à l'attaque. Le parti Nys a remporté la victoire en enlevant 38 points, le parti Diviné en faisant 25. Partie toute de camaraderie et qui prouve les liens d'amitié qui unissent les sociétés d'archers.

Les Concours du 14 Juillet

L'ouverture de la Fête Nationale se fera cette année au Casino-Théâtre, Grande-Rue, le 13 juillet, à 20 h. 30, où passeront les amateurs et professionnels comiques (genre et grime) de la division d'excellence.

Le 14 juillet, à 9 heures du matin, même salle, reprendront les concours de la 1re division comique, les duos, trios, etc., afin que le concours d'honneur.

Les concurrents : amateurs et professionnels, s'inscriront nombreux et nos spécialistes du rire se feront un succès égal à celui de l'an dernier. Aucun local ne peut mieux convenir pour cette catégorie des comiques et voici les prix attribués par catégorie :

1re division. — Genre : 1er, 20 fr. ; 2e, 16 ; 3e, 12 ; 4e, 10 ; 5e, 10. — Grime : 1er, 20 fr. ; 2e, 16 ; 3e, 12 ; 4e, 10. — Section ascendante d'excellence prix unique 20 fr. (Les 1ers prix genre et grime concourront entre eux pour le prix unique, tous les concurrents de la 1re division auront donc à préparer deux morceaux).

Division d'excellence — (Hommes et dames). Amateurs : Centre : 1er, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 25 fr. ; 4e, 20 fr. — Grime : 1er, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 25 fr. ; 4e, 20 fr. — Professionnels : genre, 1er, 40 fr. ; 2e, 30 ; 3e, 25 ; 4e, 20. — Grime : 1er, 40 fr. ; 2e, 2e, 30 ; 3e, 25 ; 4e, 20. — Section d'honneur : prix unique : genre, 40 ; grime, 40 ; chaque concurrent devra préparer deux morceaux ; de plus, le jury pourra, si le prix d'honneur obtient le maximum de points, l'admettre le même jour au grand honneur.

Division d'honneur — Concours réservé : 1. aux lauréats de la section d'honneur excellence, dans les conditions indiquées ci-dessus ; 2. aux anciens premiers prix d'honneur non déclarés « hors concours » ; 3. aux grands prix d'honneur d'avant-guerre. Pour cette division, chaque concurrent sera jugé sur deux morceaux. Il aura à soumettre, lors de son inscription, ses deux morceaux pour la censure, mais un seul titre sera inscrit au programme, le second ne sera connu qu'à l'exécution. Grand prix d'honneur : 50 fr. ; second prix d'honneur, 25 fr.

Duos, trios, quatuors, etc. (pour hommes ou femmes ou pour hommes et femmes) : 1er, 60 fr., 2e, 40 fr., 3e, 30 fr.

Une nouvelle qui intéressera les Revendeurs d'Articles Photographiques

On nous signale que la Maison GUILLEMINOT, BOESPFLUG et C, vient d'ouvrir un DEPOT à LILLE, place Simon-Vollant. Les professionnels et les revendeurs d'Articles Photographiques y recevront le meilleur accueil.

Félicitons la Maison GUILLEMINOT, BOESPFLUG et C de son initiative heureuse en faveur du commerce et de l'industrie de notre région.

3540

UN CYCLISTE sous UNE AUTOMOBILE

Lundi, à 18 heures, un cycliste, Marceau Gevaert, 15 ans, coursier, demeurant rue Fourcroy, cour Millescamps, 2, passait Grande-Rue, lorsqu'en tournant la ruelle des Quinze-Ballots, il fut tamponné par l'automobile de M. Georges Desurmont, représentant, demeurant à Wattrelos, rue Carnot, 25, qui se dirigeait vers Wattrelos. M Desurmont freina aussitôt ; le cycliste avait roulé sous la voiture. Relevé et transporté à l'estaminet Preux, Grande-Rue, 148, le jeune Gevaert reçut les soins du docteur Jacquemont. Celui-ci constata une double fracture de la cuisse et de la jambe gauches. Il fut transporter à l'hôpital.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Lundi, vers 20 h. 45, M. Auguste Platteau, 55 ans, tisserand, due de Soubise, cour St-Jean, 28, est tombé malade rue Descartes. Secouru par des passants il reçut les soins du docteur Desrousseaux ; qui le fit admettre à l'hôpital.

ENTRE PATISSIERS

A la suite de l'enquête faite par M. Martin, commissaire de police, au sujet de la plainte formulée par Alcide Etienne, 18 ans, garçon patissier, rue de Lille, 124, contre son compagnon de travail, Robert Poppe, 22 ans, demeurant rue de la Redoute, 143, un procès-verbal pour violences réciproques a été rédigé à leur charge.

AUX PECHEURS A LA LIGNE

En réponse à un vœu déposé par M. Henri LEFEBVRE, conseiller général, à la session d'Avril de l'Assemblée départementale, M. le Préfet du Nord vient de lui faire parvenir la lettre suivante qu'il a reçue de M. le Ministre des Travaux Publics :

Paris, le 19 mai 1923.

Le Ministre à Monsieur le Préfet du Nord,

« Vous m'avez transmis un vœu du Conseil Général du Nord tendant à obtenir que toutes les Sociétés de sport, y compris les sociétés de pêcheurs à la ligne, puissent bénéficier des dispositions du tarif G. C.-8-108 (voyageurs).

« J'ai l'honneur de vous informer qu'à la date du 11 mars dernier, j'ai homologué, conformément à l'avis du Conseil des chemins de fer, une proposition des grands réseaux tendant à apporter des améliorations à leur tarif intérieur et commun G. V. 8-108 qui a remplacé tous les tarifs G. V. applicables autrefois à l'intérieur de chaque réseau. Les nouvelles dispositions, mises en vigueur le 1er mai courant, prévoient notamment la délivrance de billets collectifs d'aller et retour avec réduction de 50 % en faveur des membres des groupements sportifs du Touring-Club de France régulièrement accrédités par lui, excursionnant en corps par groupes de 10 au minimum. Après une étude approfondie de la question par le Conseil supérieur des chemins de fer, il n'a pas paru possible, pour le moment en égard à la situation financière des réseaux, d'aller au delà de ces facilités. »

FETE DU QUARTIER Ste-ELISABETH

Le Comité des fêtes du quartier Ste-Elisabeth se réunira ce soir mercredi 13, à 20 heures, à son siège, 63, rue de Lannoy. Sont spécialement convoqués à cette réunion : Carels, Coquet, Degant, Cabaret et Delval.

RETOUR DES CORPS DES SOLDATS « MORTS POUR LA FRANCE »

Mardi, sont arrivés en gare de Roubaix, les corps du caporal Chocreaux Georges, du 153e R. I. et du soldat Dessauw Jules-Pierre, du 243e R. I., morts pour la France, dont les familles ont sollicité le retour en vue de leur réinhumation définitive dans le terrain spécial du cimetière de notre ville.

Par le même convoi est arrivé le corps du soldat Couturel Joseph, du 273e R. A. C., mort pour la France, à Alep (Syrie) le 18 février 1922.

La reconnaissance des corps a été faite par M Thérin Henri, adjoint au maire, représentant l'Administration municipale, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement. Ils ont été transportés ensuite au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix, par les soins de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

ŒUVRE DES CONVALESCENTS NECESSITEUX CHARGES DE FAMILLE

Les divers Comités se sont réunis au siège, 379, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Ch. Lamere, pour mettre au point le programme des fêtes qui seront données dans les quartiers du Tilleul, du Cheval-Blanc et de la Fraternité, les 23, 24, 25 et 27 juin. Ce programme est établi de façon à donner toute satisfaction aux visiteurs qui viendront en foule dans ces quartiers pour contribuer à cette œuvre éminemment philanthropique.

Nous avons dit qu'il y aura samedi, 23, une grande retraite aux flambeaux, précédée d'un brillant concert. Ajoutons que le cortège du dimanche 24 comprendra des groupes très intéressants en Carnaval d'Eté, groupe des toutpetits Napoléons en carrosse, Sociétés de Musique (fanfares et harmonies), etc.

La fête foraine obtiendra aussi un vif succès. Les adhésions sont reçues chez M. Deleruse, secrétaire-général, rue de Lannoy, 346.

Pour le Carnaval d'Eté, les adhésions sont reçues chez M. Glimet, 182, rue Jules-Guesde, et chez M. Lamere, 250, rue Pierre-de-Roubaix. A cette dernière adresse, sont reçues également les adhésions d'enfants de 8 à 12 ans pour le groupe Napolitain.

Le Comité remercie les généreux donateurs qui par leur beau geste, permettront d'organiser une tombola qui ne le cédera en rien à celle de l'année dernière. Les magnifiques lots sont actuellement exposés à la vitrine de M. Lacaeyse, 347, rue de Lannoy.

AMICALE DES ARTS

La réunion hebdomadaire de la section de la Section photographique aura lieu aujourd'hui mercredi 13 juin à 19 h. 30 précises chez Deconinck, 108, rue des Arts, 42. Le docteur Tubart est prié d'assister à cette réunion.

A l'occasion de l'inauguration du nouveau stand, un concours doté de 4 prix est organisé. Remise des épreuves le mercredi 20 juin à midi au plus tard. Nouvelles adhésions reçues au siège 108, rue des Arts.

ORPHEON des ANCIENS COMBATTANTS

Demain soir, à 7 h. 30, répétition générale et communication de la plus haute importance.

Aujourd'hui mercredi 13, à 7 h. 30 du soir, réunion de la Commission de l'Amicale Turgot. Convoqués : MM. Deligny, Emile Dubois, Carpens, E. Tylgat, Maurice Hubrucit, J. Poulain, G. Robert, Degeldère, Victor Dubois, Vandendaele, Ed. Pillaert, J. Vandenbossche, Glorieux.

ETAT CIVIL

Naissances. — Simone Delemarle, 43, rue Baudin — Lucien Deryck, rue Lebruyère, 65. — Roger Cardon, rue de Leers, 150. — Albertine Vannieuwenhuyse, rue Voltaire, 107. — Paul Berton, rue Jules Guesde, cour Tonneau, 6. — Georges Fournier, rue des Longues-Haies, cour Desutter, 1. — Agnès Nys, rue d'Alma, cour du Petit-Barbier, 96.

Publications. — Jean Bouck, et Mélanie Vanwert, s. p. — Henri Dumont, tourneur en fer et Alice Coqu, piqurière. — Adolphe Moulart, proposé d'octroi et Louise Martel, s. p. — Prudent Pollet, commis des postes et Marie Aline, sténo — César De Clercq, malteur et Madeleine Deplus, s. p. — Celor Leclercq, cordonnier et Marie Spriet, soigneuse. — Maurice Delbaere, dessinateur et Simonne Florquin, s. p. — Emile Depeeper, tailleur d'habits et Marcelle Noyon, s. p.

Décès. — Jelke Van der Pol, 69 ans. — Emile Finckenbein, 66 ans, rue Copernic, c. Raux, 1.

CHAUSSURES "OPTIMA"

Par ces temps de crise où les ressources se restreignent, ACHETEZ VOS CHAUSSURES directement à la Fabrique :

LILLE, 55, RUE GAMBETTA, 55, LILLE

3520

WATTRELOS

VAGABOND ET VOLEUR. — Un sieur Petit berghien Léon 50 ans, sans domicile fixe, inculpé de vol d'une lanterne et d'une brouette d'enfant, ainsi que de vagabondage, a été arrêté et conduit au Parquet.

POUR LES PUPILLES DE LA NATION. — L'Office Départemental des Pupilles de la Nation a décidé d'organiser pour la période du 25 juillet au 25 septembre des Colonies de vacances pour les pupilles âgés de 8 à 15 ans, des deux sexes dont l'état de santé nécessitee un séjour soit à la mer, soit à la campagne ou à la montagne.

Les demandes d'admission à ces colonies devront être faites par les parents ou tuteurs à la mairie, Bureau de l'Office Social jusqu'au 16 juin.

SPORT OUVRIER WATTRELOSIEN. — Jeudi à 7 heures, au local, réunion d'entraînement : Course, Poids, Disque ; sont convoqués Plouvier, Catteau, Falcke, Peismacker, Rogard ; Prouvost ; Desfossé ; Verdonck ; Hubert ; Pauchant ; Stielmans ; Crochon J. ; Delbrouck E. ; Sturbaut ; Codron ; Duquenne ; Olivier ; Helbot ; Dehaspe F. ; Ladoué ; Dedhenne ; Devlaminck J.

Les camarades Fromont, Demay, Lamarque, Lorthioir sont priés d'être au terrain.

AVIS AUX CABARETIERS — Tous les cabaretiers chez qui siègent des pinsonneux sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 7 h. 30 du soir, chez Tétaillieur, coin de la rue de la Poste, à Wattrelos.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Agnès Houttemane, rue du Gauquier, 12. — Maurice De Waele Cité du Pinson Vert, 37. — Rolande Maurau, rue du Mont-à-Leux, 423. — Arsène Vaillant, rue de Leers, 48. — André Maas, rue Saint-Vincent de Paul, 26. — Andrée Watteau, Avenue Leclercq-Dupire, 1. — Georges et Georgette Rondelaere, rue Jules Guesde, Cour Pollet, 8.

Publications. — Hilaire Ackou, mouleur en fer et Germaine Moulart, soigneuse. — Maurice Stelandre, menuisier, à Herseaux (Belgique) et Germaine Merlin. — Lambert Streel, rattacheur, à Mouscron (Belgique) et Virginie Broquelaire, s.p.

Décès. — Louisa Wattier, 31 ans, rue du Crétinier, Range Bayart, 6.

CROIX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Au peignage Holden et Cie, Arthur Desquiens, 31 ans, rue Jeanne d'Arc, 69, à Flers-Bourg, a eu l'index droit pris entre le chariot et les poupées d'un tour.

L'amputation des deux premières phalanges a été faite. Un mois de repos.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation de nourrissons pour le secteur de la Mackellerie, aura lieu à l'école maternelle de la Mackellerie le jeudi 14 juin à 15 heures.

LE CINEMA A L'ECOLE. — Ci-après le programme de la séance cinématographique qui sera donnée gratuitement par la Municipalité aux élèves des écoles communales aujourd'hui mercredi à 14 heures dans la salle municipale des fêtes : 1. Chantilly ; 2. La Tale ; 3. Reims ; 4. Utilisation de nos richesses coloniales ; 5. La chute du Trône ; 6. Les secrets de l'imprimerie ; 7. Le littoral belge ; 8. Comment on fabrique une paire de chaussures ; 9. Acier N° 3 ; 10. La mouche bleue.

CONCERT D'ETE. — Un concert sera exécuté le jeudi 14 juin 1923 à 19 h. 30, sur la Grand'Place par la musique Municipale.

LANNOY

LE MARCHE REINSTALLE. — Les habitants du chef-lieu de canton ont eu la satisfaction de constater hier matin que les vieilles coutumes lannoyennes reprenaient peu à peu le dessus ; c'est ainsi que suivant l'initiative de quelques marchands, le vieux marché a été hier réinstallé pour la première fois et une vingtaine de marchands ambulants avaient tenu à faire cette réouverture. La population s'est montrée favorable à cette initiative et déjà nombreuses étaient les ménagères venues faire leurs amplettes au marché de mardi.

RESULTAT D'ADJUDICATION. — Pour la construction d'une salle de réunion et d'un préau à l'école des garçons, ont été déclarés adjudicataires :

1er lot : Terrassement, maçonnerie, MM. Bruggeman père et fils, à Tourcoing, rabais, 9 % ; 2e lot : Charpente en fer, charpente en bois, menuiserie, quincaillerie, peinture et vitrerie, M. Ledesou Georges, à Tourcoing, rabais, 5 % ; 3e lot : Couverture, zinguerie, plomberie, MM. Inglebert-Leire, à Tourcoing, rabais de 23 % ; 4e lot : Plafonnage, M. Vandenbroucke Jean-Baptiste, à Hem, rabais, 5 %.

VACCINATION. — Il est rappelé que la séance de vaccination aura lieu jeudi à la Mairie, de 5 h. à 5 h. 30. Se présenter avec le livret de famille

LYS

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Les consultations des nourrissons auront lieu désormais le deuxième jeudi de chaque mois à l'école des garçons, de 13 h. 30 à 14 h. 15. En conséquence, la prochaine consultation aura lieu jeudi prochain. Il y a eu 30 présences à la dernière séance.

Voici la liste des primes gagnées et à réclamer jeudi : D 91 ; F 9 ; M 13 ; L 42 ; F 13 ; B 28 ; H 11 ; S 14 ; D 81 ; D 97 ; B 27 ; D 87 ; D 83 ; C 25 ; L 37 ; H 12 ; D 95 ; P 18 ; D 88.

FANFARE MUNICIPALE. — Répétition générale jeudi prochain, à 19 h. 30 précises. Programme pour le concert de Tournai.

CONCESSIONS. — Conformément à l'arrêté de police municipale, les monuments et épitaphes se trouvant sur les tombes des concessions à 15 ans dont ces dernières sont devenues à expiration doivent être enlevées dans le délai d'un mois à dater d'aujourd'hui. Les familles qui négligeront de faire l'enlèvement, verront ce travail exécuté à leurs frais par les soins de la ville.

TOUFFLERS

FETE DU 14 JUILLET. — Les Sociétés qui désirent prendre part au cortège, peuvent dès à présent envoyer leur adhésion au Secrétariat de la Mairie.

LEERS

FRAUDEUR PINCE. — Les douaniers Emile Kimbert et Albert Violet, en surveillance lundi à 18 h. 30 au pavé Lombart, ont arrêté Charles Deschemacker, 21 ans, couvreur, demeurant à Roubaix, rue Monge, 96 qui était porteur d'une teinture de tabac.

Remis à la gendarmerie de Wattrelos, le fraudeur sera conduit à Lille et écroué.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Réunion du Comité Directeur de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing

Sous la présidence de M. Joseph Wibaux, le Comité-Directeur de la « Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing », s'est réuni le 1er juin pour examiner les questions suivantes :

Le projet de taxe sur la production en remplacement du 1.10 %. — Le projet de loi ayant été l'objet d'une étude particulière au sein des divers syndicats affiliés à la Fédération, l'accord s'est fait parmi les délégués des groupements corporatifs représentés pour en demander le rejet. La révision de l'impôt sur le chiffre d'affaires dans le sens du projet pris en considération par la Commission des finances de la Chambre créerait aux diverses industries des difficultés nouvelles et n'apporterait aucun des avantages annoncés. Les modifications de la législation actuelle doivent tendre à assurer une répartition plus équitable des charges fiscales sur le montant de la plus-value acquise par les matières travaillées ou sur le nombre des opérations effectuées par le même redevable.

La loi de finances 1923 et les dommages de guerre. — Les protestations nombreuses élevées contre les dispositions insérées dans le projet de loi de finances 1923 ne semblent pas avoir été vaines. Dans les milieux parlementaires et administratifs, l'expression des craintes et des réclamations des sinistrés émises par la Fédération des Associations et Unions de sinistrés, ainsi que par divers Groupements corporatifs, a déjà trouvé quelques échos. Mais la question reste entière et la menace existe toujours. Aussi, la Fédération demeurera-t-elle en liaison avec les autres groupes de défense des droits menacés, pour le maintien intégral de la loi de réparation du 17 avril 1919.

Souscription en faveur des laboratoires français. — Le Comité directeur est mis au courant d'un projet émanant de la « Chambre Syndicale du Tissu » tendant à organiser une souscription en faveur des laboratoires français. Les membres délégués ratifient d'abord la souscription adressée au nom de la Fédération en tant que groupement, pour la somme de 1.000 francs. Puis, il est décidé que dans chaque Syndicat ou Union, une souscription spéciale sera ouverte, dont les résultats seront communiqués à la Fédération. Le Comité directeur déclare s'associer, de la sorte, à une œuvre éminemment française et intéressant au suprême degré les industries nationales.

Subvention à un concours professionnel. — Sollicitée à l'occasion d'un concours portant sur l'étude de la fabrication des tissus français en comparaison avec celle des tissus anglais, la Fédération s'engage à participer par une subvention, à l'œuvre entreprise par l'Association des anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix.

Constitution d'un organisme collectif pour faciliter l'exportation. — Une communication très intéressante sur l'utilité qu'il y aurait à constituer entre les diverses branches de l'activité nationale opérant à l'exportation un organe destiné à faciliter ces opérations, a enfin été faite aux membres du Comité directeur par M. le colonel Prangey. Déjà, un organisme bancaire et de documentation doit être constitué par les représentants de la Mécanique française. Toute exportation serait rendue moins aléatoire si, dans chaque branche de la production nationale, était créé un organisme semblable, à condition que ces divers organismes fussent soudés en une sorte d'inter-comptoir qui centraliserait certains services communs et assurerait les exportateurs des différentes catégories contre les trop fréquents cumuls rencontrés dans le commerce extérieur.

L'œuvre entreprise par la mécanique française et les possibilités d'action ouvertes aux autres industries, comme celle du textile, sont longuement exposées.

Après diverses observations, les membres du Comité directeur se déclarant prêts à poursuivre l'étude de cette question d'importance vitale pour l'industrie de la région et une sous-commission, chargée de cette étude est constituée au sein du Comité directeur de la Fédération.

Faites votre

"Cuisine au Gaz"

Rapidité
Propreté
Economie

UN ACCIDENT A LA GARE

Hier, vers 9 heures, le nommé Bigot Louis, 25 ans, manœuvre, rue de la Tossée 3, a, au cours d'une manœuvre, eu le bras droit écrasé entre deux tampons.

Il a été admis à l'Hôpital où il a reçu les soins de M. le docteur Decherf.

UN NOYE AU PONT HYDRAULIQUE

On a retiré du canal, près du Pont Hydraulique, hier à 7 h. 30, le corps du nommé Prouvost Louis, 2 ans, débardeur, marié, disparu de son domicile, boulevard de l'Egalité, depuis le 8 juin.

Prouvost, qui ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales, avait manifesté l'intention de se donner la mort.

M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, a fait les constatations légales et ordonné le transfert du cadavre à la morgue de l'Hôpital.

UNE GRANDE FETE D'EDUCATION PHYSIQUE

Grâce à l'Union post-scolaire et à la Fédération des Amicales des anciens élèves des Ecoles publiques, grâce aussi au concours de la municipalité et du chef de service de l'Instruction publique, M. Jérôme, l'éducation physique prend une place importante dans la vie de nos jeunes générations.

Secondés par un corps de monitrices et de moniteurs, possédant toutes les qualités requises pour le développement desquelles M. Boucher, leur professeur, rend de si grands services et leur donne des cours si intéressants, l'U. P. S. et la Fédération des Amicales ont pu mettre sur pied un grand nombre de sections qui, pour les filles et les garçons, groupent plus de 600 membres.

Ce résultat fait honneur aux organisations et organisateurs.

Aussi, pour donner une preuve évidente de leur vitalité, pour que les parents se rendent compte de l'utilité toujours plus grande d'une éducation physique sérieuse. La commission d'éducation physique de l'U. P. S. a décidé de donner une fête, sur le terrain des Orions, le 1er juillet 1923.

M. Boucher a été chargé de dresser le programme concernant l'éducation physique ; nous le ferons connaître sous peu au public.

A cette fête, et comme pour la compléter, une démonstration d'athlétisme sera faite par l'Association sportive tourquennoise, qui a chargé M. Delelleau, son président, d'en élaborer le programme.

MOUVEMENT DE LA POPULATION PENDANT LE MOIS DE MAI 1923

Au 30 avril, Tourcoing comptait 70.763 habitants. Dans le courant du mois de mai, la mairie a enregistré : Personnes venues de l'extérieur, 157 ; naissances, 144 ; personnes décédées 94 ; personnes ayant quitté la ville, 141. Chiffre de la population au 31 mai : 70.829 habitants.

AU CONDITIONNEMENT PUBLIC DE TOURCOING

ENTREES DU 4 AU 9 JUIN 1923

Laine peignée. — Lundi 130.582, mardi 140.901, mercredi 122.370, jeudi 104.133, vendredi 139.303, samedi 91.587, Total, 736.877. — Laine filée : lundi 28.964, mardi 25.330, mercredi 25.786, jeudi 26.892, vendredi 31.142, samedi 28.326. Total, 166.440. — Laines diverses : lundi 23.673, mardi 48.177, mercredi 30.205, jeudi 54.797, vendredi 38.683, samedi 31.985. Total, 233.580. — Coton : lundi 4.175, mardi 2.935, mercredi 4.142, jeudi 308, vendredi 9.552, samedi 4.696. Total, 25.809. mardi 150, mercredi 150, jeudi 139, vendredi — Soie, néant. — Nombre de fois : lundi 121, 149, samedi 119. Total, 508. — Totaux quotidiens : lundi 192.394, mardi 225.343, mercredi 190.563, jeudi 187.190, vendredi 210.742, samedi 156.534. Total, 1.162.766.

Conditionnements, 2.540 ; Titrages, 201 ; Dégraissages, 8.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Odette Desbiendras, contour Sainte-Anne, 46 ; Madeleine Strauss, rue Louis-Léloir, 26 ; René Debels, rue de la Vigne, 25 ; Georgette Baert, rue des Girondins, 35; Germaine Lamblin, rue Houchard, 112 ; Jacques Ackermans, rue Racine, 7 ; Pierre Delcroix, rue du Calvaire, 21 ; Annie Cornil, rue Cuvier, 29 ; Paul Mathieu, rue de la Belle-Vue, numéro 102.

PUBLICATIONS. — Henri Dumont, tourneur en fer, rue Béranger, 5, à Roubaix, et Alice Coqu, piqurière, rue d'Iéna, 10 ; Robert Verbeke, mécanicien-ajusteur, 10, rue du Brésil, et Suzanne Vanneste, soigneuse, rue des Trois-Pierres, 402 ; Arthur Millecamps, rattacheur, rue A.-Teslelin, 57, et Marie Berbeke, soigneuse, rue du Brésil, 10 ; Georges Cornille, représentant de commerce, rue Archimède, 31, et Simonne Cœugniet, couturière, rue de la Baille, 91 ; Claude Lepoutre, commerçant, rue de Mouveaux, n. 47, et Alix Tribaudeau, sans profession, à Philippeville (Algérie).

DECES. — Ivon Verhelle, 78 ans, rue du Gal-Souham, 44 ; Raoul Vergucht, 6 semaines, rue Houchard, 100 bis ; Rose Flament, 1 an, rue de Courtrai, 31 ; Julie Vandesteene, 61 ans, des Carliers, 54 ; Albertine Delhonte, 23 ans, rue des Carliers, 144 ; Eugène Dewez, 80 ans, rue Delobel, 17 ; Louis Lagache, 82 ans, rue du B.-Pain, 49 ; Ursule Laverze, 70 ans, rue d'Havré, 3 ; Amand Leman 70 ans, rue d'Havré, numéro 3 ; Madeleine Delporte, 1 an, rue des Orions, 333 ; Louise Minne, 74 ans, rue de Rome, 16.

Tsarabé

Parfum tenace

Prix : 6 francs

Dans la même série :
CHYPRE et FLEURS

"Les Parfums Plassard Plaisent"
En vente dans toutes les bonnes Parfumeries

L. PLASSARD
Maison fondée en 1815
17, rue du 4 Septembre
PARIS

BAISIEUX

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Duquennoy, maire. Neuf conseillers étaient présents.

ENERGIE ELECTRIQUE. — Le cahier des charges concernant une distribution d'énergie électrique aux services publics, relativement au projet de concession par l'Etat, est approuvée. Le Conseil donne ensuite un avis favorable sur l'utilité et la convenance du projet.

HABITATIONS OUVRIERES. — Aucune demande émanant des habitants n'ayant été déposée à la mairie, le Conseil décide que la somme prévue (10 fr. par habitant) soit, si possible, réservée, ou que le prêt départemental soit converti en un supplément de souscriptions d'actions des sociétés de crédit immobilier ou de dotation de la Caisse mutualiste de l'Union départementale.

FAMILLES NOMBREUSES. — L'assemblée fixe à 90 francs par an le taux des allocations attribuées par enfant aux bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1913.

SECOURS. — L'allocation journalière aux femmes en couches est fixée à 1 fr. 50 par jour.

BUDGETS. — Le budget du bureau de bienfaisance, additionnel 1923 et primitif 1924, est soumis à l'assemblée qui l'approuve. Le budget communal est ensuite examiné. Le compte administratif du maire, présentant un excédent de recettes de 46.977 fr. 83, plus les recettes à recouvrer, 44.646 fr. 22 soit 91.634 fr. 05 au total, est approuvé. Cet excédent est inscrit au budget additionnel de 1923. Le budget de 1924 est ensuite établi.

A huit clos, diverses questions d'assistance sont ensuite examinées.

LILLE

AU PARQUET

LES BANDITS A CAGOULES

Continuant son information sur cette affaire, M. le Juge d'instruction Thermes a entendu hier M. et Mme Ducastel, commerçants à Wattrelos, qui dans la nuit du 8 au 9 janvier 1919, reçurent la visite des bandits à cagoule.

On a pu établir que c'était Petyt qui indiqua le coup à faire. Y participèrent : Petyt, Dandowen, Olivier et Lecocq.

Les bandits pénétrèrent dans la maison après avoir forcé la porte du jardin. Ceci se fit non sans peine et après que Dandowen effrayé des difficultés de l'entreprise eut conseillé de l'abandonner.

Une fois dans le jardin, Dandowen se dirigea vers une baraque qui s'y trouvait et dans laquelle logeait un individu : « Si tu bouges, lui dit le bandit, tu auras affaire à nous ! »

Ayant pénétré chez les époux Ducastel, les malfaiteurs s'attaquèrent à M. Ducastel. Olivier lui asséna un coup de matraque qui l'assomma. S'emparent ensuite de Mme Ducastel, ils la conduisirent dans le jardin afin de lui faire désigner l'endroit où était enfoui l'argent du ménage.

C'est alors que Dandowen, ayant cru entendre un bruit suspect, signala le fait à la bande qui, prise de peur, décampa à toutes jambes.

Par la suite, une explication violente eut lieu à ce sujet, entre Olivier et Dandowen. Celui-ci fut traité de couard par ses complices. « Si tout le monde avait agi comme moi, ajouta Olivier, nous aurions eu l'argent des vieux. »

Froissé, Dandowen quitta la bande et se sépara définitivement d'elle.

Ajoutons en terminant que les inculpés, dont les rôles ont pu être établis au cours des interrogato